

L'an deux mille dix, le huit mars à seize heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du seize février deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 44
Membres titulaires présents ou représentés: 21
Pouvoirs : 8
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 29

Présents(es)

André AUBERIC,
Marcel BARGARD,
Christian BARTHEYE,
Jean-Marie BERTRAND,
Jean-Marie BLANCHARD
suppléant,
Marc BONNARD,
Jean-Pierre BUIX,

Olivier CADIER,
Daniel CHARRASSE suppléant,
Pierre DALSTEIN suppléant,
Claude DAUMAS suppléant,
Jacques ESTEVE suppléant,
André FELIX suppléant,
Bruno LAGIER,
Valery LIOTAUD,

Jean-Jacques MONPEYSSEN,
Hervé RASCLARD,
Francis RIEU suppléant,
Jacques RODARI,
Nicolas ROSIN,
Michel TACHE

Pouvoirs

Paul ARNOUX à Jean-Pierre BUIX, Jean BESSON à Marc BONNARD, Claire CHASTAN à Nicolas ROSIN, Michèle EYBALIN à Christian BARTHEYE, Patricia MORHET-RICHAUD à Bruno LAGIER, Christine NIVOU à André AUBERIC, Marianne ORY à Hervé RASCLARD, Jean-François SIAUD à Jean-Marie BERTRAND

Excusés(es)

Patricia BRUNEL-MAILLET suppléante, Christophe CASTANER, Pierre COMBES, Thierry CORNILLET, Thierry DAYRE, Laurent HARO suppléant, Jean-Louis PELLOUX suppléant, Anne-Marie REME-PIC suppléante, Jean-Louis REY, Eliane TERRAS suppléante.

Objet : Réalisation d'un film sur les différentes étapes de la fabrication et la construction d'un Eco logis

Parallèlement à l'élaboration de son projet de Charte, le Syndicat Mixte des Baronnie Provençales (SMBP) met en place des actions de préfiguration. Il souhaite, entre autre, mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'information aux enjeux de l'éco-construction, en direction des entreprises du territoire, des élus et des habitants.

En effet, la possibilité de passer des conceptions actuelles du bâti conventionnel au bâti éco-construit, représente un changement culturel important chez les maîtres d'ouvrage publics et privés. On doit prendre en compte à la fois les aspects esthétiques, financiers, les économies d'énergie et globalement les aspects de la lutte contre le réchauffement climatique.

L'éco-construction est sans aucun doute un marché émergent porteur pour notre territoire. Mais il nous faut trouver comment répondre à cette demande de plus en plus forte, concernant les méthodes, les savoir-faire, les produits « prêt à l'emploi » écologiques, respectueux de l'environnement, non toxiques et économiquement abordables.

Une information et une formation importante est indispensable. Déjà, dans sa phase de préfiguration, le SMBP peut jouer un rôle important dans la sensibilisation et le conseil des particuliers, des professionnels, des entreprises et des collectivités.

L'objectif du film « **l'Eco logis, vers la maison du futur** », est de :

- Présenter une expérience innovante sur le territoire,
- Faire connaître un nouveau savoir-faire, mobilisable localement, en présentant de nouvelles technologies et de nouveaux matériaux utilisés,
- Rendre concret et accessible un nouveau concept d'éco construction,
- Rendre compréhensibles et accessibles les enjeux énergétiques et climatiques liés à l'éco-construction et en lien avec les enjeux du projet de Pnr des Baronnie Provençales.

La durée du film sera de 26 minutes.

Le vidéogramme sera tourné en digital HD avec :

- Une version DVD,
- Une version full HD pour diffusion télévision,
- Une version déclinée en MPG4 pour le Web.

Le Président propose au Comité Syndical que le SMBP produise ce film.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical accepte la proposition du Président, l'autorise à lancer toute consultation conformément à sa délibération 40-2007 du 30 novembre 2007 fixant les démarches à suivre en cas de passation de marché public, et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits
Le Président
Hervé RASCLARD